



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 73667

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille les perspectives et les échéances de la concrétisation des propositions annoncées le 21 mars 2005 (Les Échos) par le directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) en matière de gestion du risque maladie. Il annonçait que l'assurance maladie devait « exercer un véritable métier d'assureur santé » par un renforcement de l'information et de la prévention, mais aussi « le contrôle des médecins et à terme par la mise sous contrôle systématique des remboursements et prescriptions ne respectant pas la réglementation ». D'autres propositions d'économies visaient « les soins les moins efficaces, les soins de confort, en se basant sur leur utilité et leur qualité mais aussi sur une évaluation médico-économique ». Un premier bilan s'impose, d'autant que d'autres économies avaient été annoncées sur la politique d'achat, en particulier en matière d'informatique et de frais postaux, à l'égard de la gestion interne de l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73667

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8669